CHAPELLE NOTRE-DAME DU PEUPLE

(ANCIENNE EGLISE)

Cadastre de 1981, section F, parcelle 141

Cadastre de 1841, section F, parcelle 200

Coordonnées : Lambert zone 3, x = 982,63 y = 178,21

DESCRIPTION

DESCRIPTION GENERALE EXTERIEURE

L'ancienne église Notre-Dame du Peuple est un bâtiment de plan simple. La nef, formée d'un vaisseau de trois travées, est prolongée à l'est par une abside semi-circulaire. Elle est couverte d'une voûte en berceau plein cintre qui repose sur des arcs formerets, également plein cintre. L'abside est couverte en cul-de-four.

Les baies se répartissent de la façon suivante :

- en façade : la porte principale et deux jours rectangulaires à encadrement de ciment (fig. 42).

- élévation latérale sud : une fente assez large et faiblement ébrasée vers l'intérieur couverte d'un arc plein cintre monolithe, un jour rectangulaire visiblement percé après coup dans le parement, une étroite porte couverte d'un arc plein cintre (fig. 43 et 45 à 47), une fente percée dans l'axe de l'abside. La porte présente un passage droit, c'est-à-dire sans feuillure d'appui du vantail. Bien que placée dans le prolongement du dernier pilastre sud, les assises de son piédroit ne coïncident pas avec celles du pilastre.

- élévation latérale nord : elle était autrefois percée d'une porte comparable à celle de l'élévation latérale sud ; elle est aujourd'hui murée. Cette porte est placée dans le prolongement du dernier pilastre nord ; ici, les assises du piédroit de la porte coïncident avec celles du pilastre (fig. 50, à droite et à gauche).

La toiture de l'abside réutilise quelques tuiles plates du type *tegulæ* (fig. 48). D'une façon générale leurs dimensions sont réduites et leur épaisseur, en particulier, est faible. Elles présentent un aspect trapézoïdal assez marqué.

DESCRIPTION DES PAREMENTS EXTERIEURS

Les parements extérieurs des murs se présentent sous des aspects différents. La façade est enduite (fig. 42). L'abside et l'élévation nord montrent des moellons de calcaire assemblés en assises (fig. 44). Les joints ont été largement beurrés, ce qui limite les possibilités d'observation.

L'élévation latérale sud, en revanche, est assez bien lisible et montre plusieurs modes de construction différents (fig. 43 et 45 à 47).

Partie proche de la façade, désignée *a* (fig. 43 bis et 43)

La bande verticale comprenant la chaîne d'angle occidentale présente une maçonnerie de blocage remployant des pierres diversement travaillées.

Partie correspondant à la première travée, désignée *b* (fig. 43 bis et 45, à gauche)

A l'est de la précédente, une seconde bande verticale montre des assises de pierres sommairement dressées. La liaison entre *a* et *b* montre que *b* est plus ancienne que *a*.

Partie correspondant au pilastre séparant la première et la deuxième travée, désignée *c* (fig. 43 bis et 45, au centre)

Autour d'une fente d'éclairage à simple ébrasement, on note des assises de pierres dressées plus soignées que celles de *b*. La liaison entre *b* et *c*, en dents de scie, montre que *c* est plus ancien que *b*.

Partie correspondant à la deuxième travée et au début de la troisième (zone autour de la porte latérale), désignée *d* (fig. 43 bis et 46, au centre)

La bande verticale suivante, qui est disposée de façon symétrique autour de la porte latérale, est comprise entre deux solutions de continuité verticales qui montrent que la porte donnait accès à une construction autrefois accolée à l'église. Dans cette bande, la zone inférieure présente, jusqu'à une hauteur d'environ 4,5 m, un blocage remployant très peu de pierres dressées ou même équarries. La zone supérieure montre, sur une hauteur d'un peu plus d'un mètre, des assises de pierres soigneusement équarries par endroits assemblées en "petit appareil".

Partie correspondant à la troisième travée, désignée *e* (fig. 43 bis, 46, à droite, et 47, à gauche)

Cette dernière partie, montre de nouveau des assises de pierres assez sommairement dressées.

Contrefort, désigné *f* (fig. 43 bis et 47)

Le contrefort qui a remplacé la chaîne d'angle sud-est présente une maçonnerie de blocage remployant des pierres diversement travaillées.

DESCRIPTION INTERIEURE

A l'intérieur, on peut observer les pierres des arcs formerets et des portions de mur qui les surmontent, celles des pilastres et de leur base et celles de l'abside (fig. 50). Parmi elles, celles des arcs et des pilastres sont dressées, les autres ne sont qu'équarries. Les assises utilisées dans le parement de l'abside et des portions de mur qui surmontent les arcs formerets sont irrégulières.

Par ailleurs, on remarque que le sol ne se présente pas de la même façon de part et d'autre des deux marches situées au niveau des derniers pilastres ; à l'est, vers l'abside, il est horizontal, tandis qu'à l'ouest il est légèrement incliné vers l'entrée (fig. 37 et 39).

CONCLUSION

LE CONTEXTE ARCHEOLOGIQUE

D'après leurs caractéristiques, les tuiles plates de type *tegulæ*, en remploi sur la toiture de l'abside semblent plutôt dater de la fin de l'antiquité, voire du haut Moyen Age. Ce type de remploi, tout à fait exceptionnel dans la région, traduit l'existence dans les environs de l'église d'un site occupé vers le bas empire ou peu après. Leur quantité, notable (une vingtaine environ), indique à quel point elles devaient se trouver en abondance et donc quelle a dû être l'importance de l'habitat où elles ont été prélevées. Il n'est pas possible de dater leur réutilisation dans la toiture de l'édifice ; il n'est pas certain que ce remploi soit médiéval.

L'agglomération de pierre sèche pouvant dater de la fin de l'antiquité ou du haut Moyen Age dont nous avons signalé les restes, sur le versant de la colline dominant le lieu de culte, doit être à l'origine du choix du site pour l'implantation de l'église Notre-Dame du Peuple. Les tuiles plates réutilisées sur le toit de l'église ont pu être récupérées sur ce site. Leur origine n'est cependant pas connue avec certitude.

LES SOURCES HISTORIQUES

L'église Notre-Dame du Peuple ne figure pas dans les sources médiévales classiques : cartulaires des grandes abbayes bénédictines, listes diverses rassemblées dans les Pouillés. En l'absence de mention médiévale, il nous faut donc raisonner uniquement sur l'architecture, les matériaux et leur mise en oeuvre. La comparaison avec d'autres édifices, présentant des caractéristiques proches et mieux lisibles, peut apporter des renseignements précieux. Il faut enfin observer sur le terrain les traces archéologiques.

L'EVOLUTION HISTORIQUE ET ARCHITECTURALE DE L'EDIFICE

Plusieurs des observations faites ci-dessus dans la description et notamment les différents modes de construction visibles sur le parement extérieur du mur méridional indiquent que le plan très simple et typiquement médiéval que présente l'ancienne église Notre-Dame du Peuple cache en fait d'importants remaniements.

Une couverture initiale en charpente

Notre attention est tout d'abord attirée par les arcs formerets. Nous observons généralement des arcs formerets contre les murs latéraux dans le cas d'un vaisseau

préalablement couvert d'une charpente et sur lequel on a construit par la suite une voûte (cf. l'ancienne église Saint-Michel, devenue chapelle, à Coursegoules ou l'église paroissiale de la Chaire de Saint-Pierre à Gréolières). Mais il est des cas où les formerets semblent contemporains des murs latéraux (cf. l'église paroissiale Sainte-Marie-Madeleine à Coursegoules) ; il s'agit alors de gagner de la place dans la nef sans affaiblir le support de la voûte. Ici, cependant, le fait que la petite baie latérale éclairant la nef soit percée près d'une retombée de doubleau et non dans l'axe d'une travée laisse penser que les pilastres, donc la voûte, ne sont pas d'origine. Un édifice charpenté aurait ainsi précédé le bâtiment actuel. Sur le parement extérieur sud, la partie correspondant à la première travée et peut-être aussi les parties correspondant à la deuxième et à la troisième travée indiquent ce premier état.

L'existence d'un clocher-tour

Nous avons signalé que l'élévation sud présente, vers le milieu de son parement extérieur (deuxième travée et début de la troisième), une zone assemblée en blocage et non en moellons assisés. Cette bande est large d'environ 4 mètres. Correspondant exactement à cette absence de parement assisé, mais à une distance d'environ 4 mètres vers le sud, on distingue au sol des traces de maçonnerie ; elles sont inclues dans le mur de soutènement du chemin qui longe le bâtiment et qui est par ailleurs en pierres sèches. Nous pouvons donc conclure qu'un bâtiment carré de 4 mètres de côté était autrefois accolé à cet endroit à la nef de l'église. Il s'agit très certainement d'un clocher-tour qui aurait été supprimé par la suite. C'est sa porte d'accès qui se trouve encore au centre de cette zone.

La reconstruction de l'abside

L'empreinte de ce clocher-tour, au sol et sur l'élévation sud, et sa disposition par rapport au corps du bâtiment, correspondent exactement à l'implantation du clocher-tour, tronqué, de l'ancienne église Saint-Michel, à Coursegoules. La seule différence est que le clocher de Notre-Dame du Peuple aurait été séparé de l'abside d'environ une travée, alors que celui de Saint-Michel est placé à l'extrémité de la nef. Il existe des exemples d'églises à clocher-tour reconstruites durant le Moyen Age et auxquelles une travée entre l'ancien clocher et la nouvelle abside a été ajoutée. C'est notamment le cas de l'actuelle église paroissiale de Saint-Vallier-de-Thiey.

Cette reconstruction de l'abside et son déplacement sont signalés par le changement de niveau, marqué par deux marches entre la deuxième et troisième travée (fig. 50) et non pas à l'entrée du chœur, comme cela aurait pu être le cas si l'abside avait été d'origine.

L'existence d'un collatéral

Le cadastre de 1841 mentionne une construction attenante à l'église, au nord (section F, parcelle 199). Sur le plan cadastral, elle est dessinée avec seulement les murs passés au lavis rose et non la totalité de la parcelle, tandis que dans la matrice elle est mentionnée comme "masure" ; il s'agit donc d'une construction déjà ruinée en 1841. Aujourd'hui elle a disparu sous le tracé du chemin d'accès, mais il en reste la base du mur nord, devenue la bordure du chemin (fig. 37). Elle devait communiquer avec la nef de l'église par la porte symétrique de celle qui donnait accès au clocher-tour. Un évêque de Vence, en 1715, note dans son procès-verbal de visite pastorale qu'un ermite "demeure au bâtiment contigu à la chapelle"[10]. Mais le fait que cette construction ait été au XVIIIe siècle un ermitage

10. A.D. Alpes-Maritimes, G 1255

n'explique pas ses curieuses proportions ; elle est en effet longue de 10 mètres et large seulement de 4 mètres. Remarquons de plus que, vers l'est, les traces s'interrompent au niveau supposé de l'ancienne abside. Il pourrait donc s'agir d'un ancien collatéral, transformé, puis abandonné à la fin du XVIIIe siècle. Dans l'état actuel de notre connaissance du bâtiment, il n'est pas possible de dire si ce collatéral est médiéval. Cependant, nous avons remarqué que l'élévation nord semble non seulement relativement homogène, mais encore que son mode de construction ressemble à celui de l'abside. On peut donc proposer que l'ensemble du mur nord ait été reconstruit en même temps que l'abside.

Nous sommes ainsi amenés à imaginer un bâtiment autrefois plus court d'une travée et plus large d'un vaisseau que celui que nous connaissons. Tel quel, deux vaisseaux courts et un clocher-tour, ce type de plan nous est inconnu, mais il est très proche d'un autre type de plan, trois vaisseaux courts et un clocher-tour, qui lui est assez bien connu[11]. Nous le rencontrons en particulier au monastère Saint-Vincent (commune de Gourdon), à Notre-Dame de Caloin (commune du Bar) ou encore au monastère Saint-Pierre de Démuèyes (commune de Châteauvieux, Var). Bien que les possibilités de l'observer soient limitées, nous proposons qu'il ait été construit à la fin du XIe siècle ou au début du XIIe.

Les travaux permettant la suppression du collatéral nord, le déplacement et la reconstruction de l'abside ainsi que la mise en place des voûtes suivent probablement de peu l'apparition du *castrum* de Bézaudun et sont à situer vers la fin du XIIIe siècle ou le début du XIVe. La suppression du clocher-tour doit correspondre à des travaux de restauration, vers le XVIIe siècle. Le mur de façade a été reconstruit au XIXe siècle, probablement à la suite des dégâts causés par le tremblement de terre de 1887. En même temps, les deux pilastres qui lui sont accolés à l'intérieur ont été réédifiés en imitant l'agencement médiéval. A la même époque on a construit le contrefort de l'angle sud-est.

UNE EGLISE DU PREMIER RESEAU PAROISSIAL

Dans son état initial, l'église Notre-Dame du Peuple appartient donc au premier réseau paroissial. Il s'agit en effet d'un bâtiment médiéval isolé, implanté sur un site non militaire à proximité d'un habitat antique et muni initialement d'un clocher-tour. Il faut ajouter à cela que la tradition d'ancienne paroisse est encore très présente au XVIIIe siècle et nous est précisément rapportée, par les évêques[12] et dans un dictionnaire des agglomérations provençales[13] publié en 1787. On peut toutefois s'interroger sur le mutisme total des sources médiévales au sujet de cet édifice. Nous avons fait une constatation analogue pour une église voisine : l'ancienne église Saint-Michel, à Coursegoules, n'est mentionnée pour la première fois qu'en 1312 alors que son architecture la situe vers la fin du XIe siècle ou le début du XIIe. Dans ce cas nous proposons, comme hypothèse, que les édifices qui n'apparaissent pas dans les cartulaires des grandes abbayes bénédictines aient été desservis par d'autres monastères, privés et non réformateurs. Constatant que l'église Notre-Dame du Peuple présentait autrefois plusieurs vaisseaux, nous proposons qu'il s'agisse du monastère non réformateur lui-même.

---

11. Au sujet des petits monastères ruraux, cf. J.-Cl. POTEUR, "Réseau paroissial...", p. 80 et J.-Cl. et C. POTEUR, "Les premières églises paroissiales...".

12. En particulier dans la visite pastorale de 1715, A.D. Alpes-Maritimes, G 1255.

13. Cl.-Fr. ACHARD, ***Description...***, t. 1, p. 341.

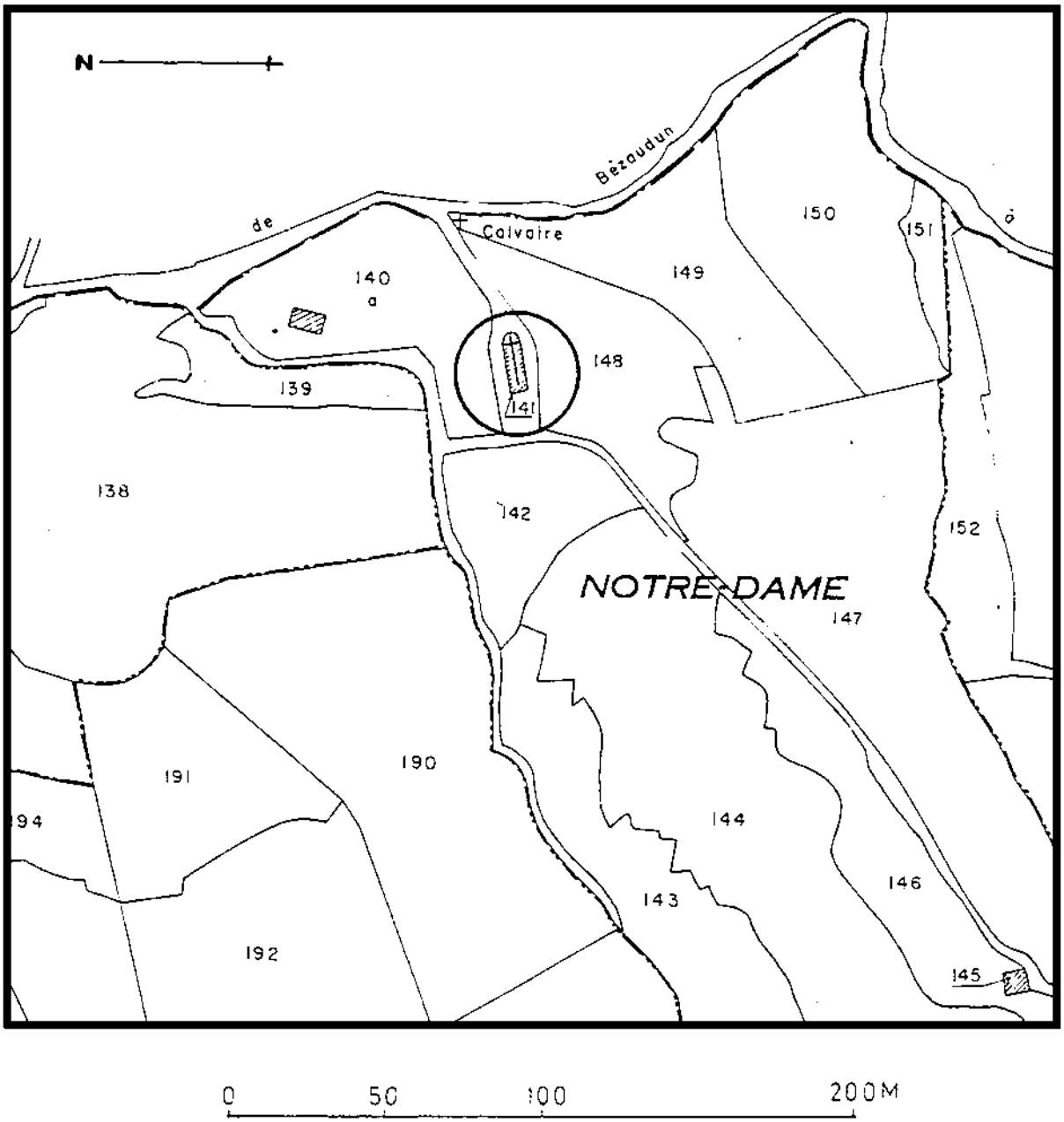

Fig. 36. Plan de situation, extrait du parcellaire cadastral de 1981 (section F).

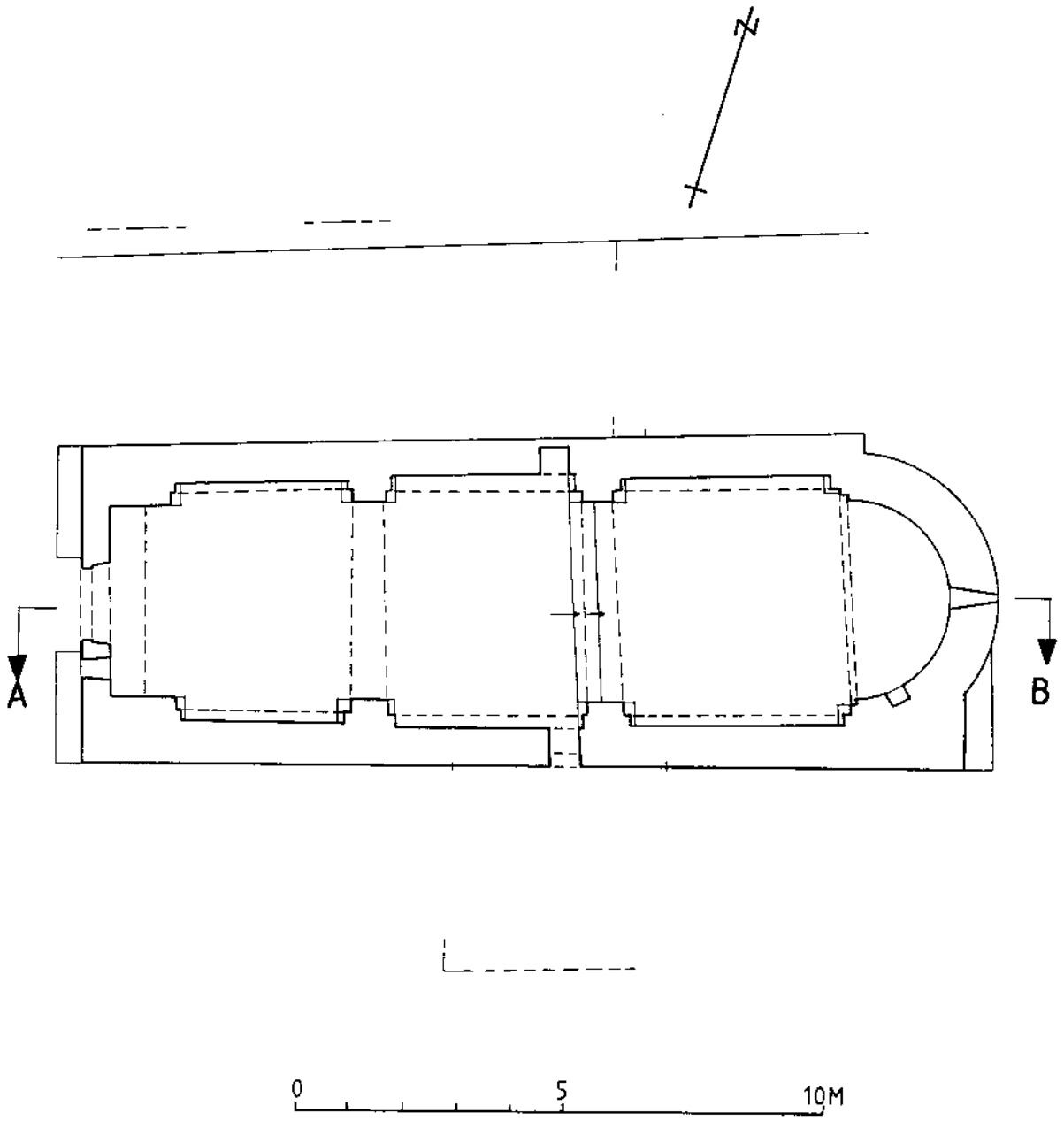

Fig. 37. Plan.

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, N. Pégand, 1993

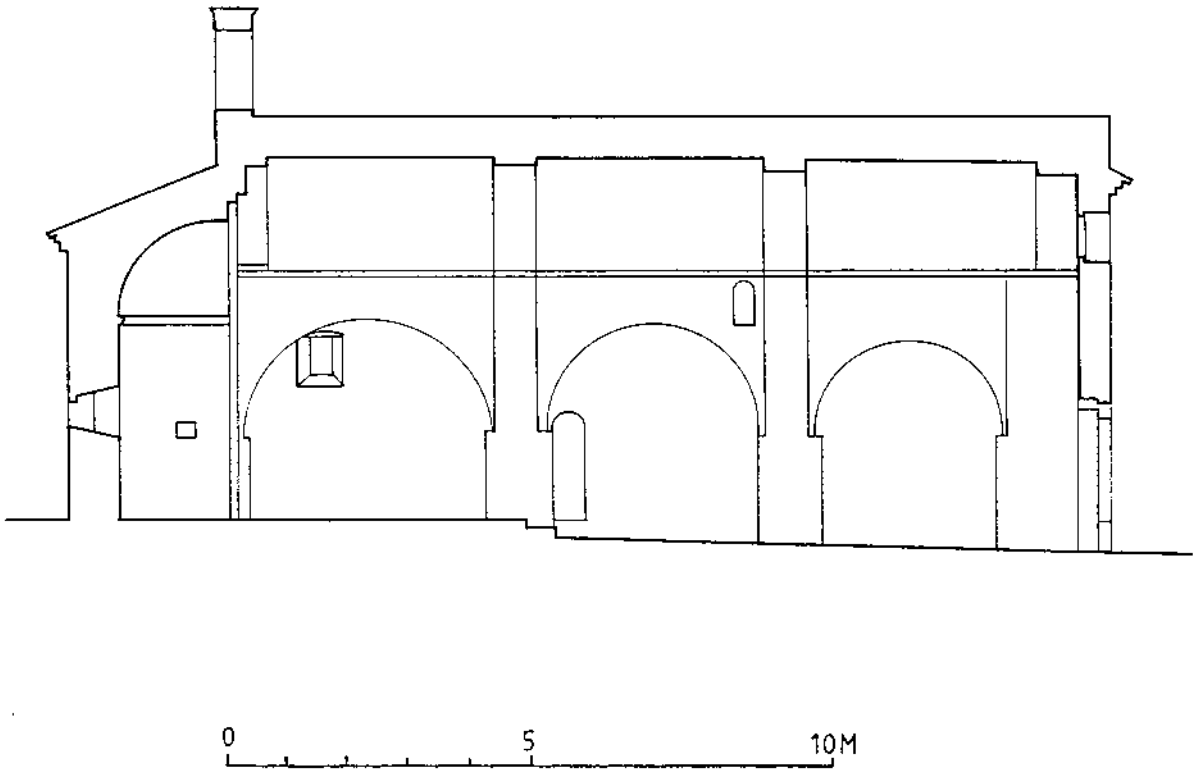

Fig. 38. Coupe longitudinale.

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, N. Pégand, 1993